

<b>Minipack AD60</b> <b>Lot 091210 et suivants</b>	<b>A91A00735CFR</b>	<b>Révision</b> <b>19/01/2010</b>
---	---------------------	--------------------------------------

<b>1. Identification du produit et de la société</b>	
<b>1.1. Identification du produit</b>	
Nom du produit :	Minipack AD60
Code produit :	Réf. : 0606051 (x4)
<b>1.2. Utilisation du produit</b>	
VOIR LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE JOINTE (3)	
<b>1.3. Identification de la société</b>	
	HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél : + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0)4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com
<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	
Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

<b>2. Identification des dangers</b>	
<b>Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Oui</b>	
Dangers majeurs :	VOIR LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE JOINTE (3)
Risques spécifiques :	VOIR LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE JOINTE (3)

<b>3. Composition / Informations sur les composants</b>					
<b>3.1. Description du kit</b>					
	Le Minipack AD60 se compose des éléments suivants :  R1 : 0,5 l d'ABX Miniclean (solution de nettoyage) R2 : 0,3 l d'ABX Minilyse LMG (solution de lyse) R3 : 3,4 l d'ABX Minidil LMG (diluant)				
<b>3.2. Composants dangereux (nom, concentration)</b>					
N° CAS	Numéro CE	Nom	Concentration	Symbole	Risque
VOIR LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE JOINTE (3)					

<b>ABX Miniclean 1L</b> <b>Lot 091228 et suivants</b>	<b>A91A00204FFR</b>	<b>Révision</b> <b>12/01/2010</b>
--	---------------------	--------------------------------------

<b>1. Identification du produit et de la société</b>	
<b>1.1. Identification du produit</b>	
Nom du produit :	ABX Miniclean 1L
Code produit :	Réf. : 0403010
<b>1.2. Utilisation du produit</b>	
Solution enzymatique avec action protéolytique pour le nettoyage des compteurs de cellules sanguines.	
<b>1.3. Identification de la société</b>	
	HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél : + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0)4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com
<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	
Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

<b>2. Identification des dangers</b>	
<b>Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non</b>	
Dangers majeurs :	Aucun.
Risques spécifiques :	Le produit est nocif en cas d'ingestion et peut entraîner des vomissements, des pertes de connaissance et des diarrhées.

<b>3. Composition / Informations sur les composants</b>					
<b>3.1. Description du kit</b>					
	REACTIF : solution de lavage 1 x 1 l				
<b>3.2. Composants dangereux (nom, concentration) : aucun</b>					
N° CAS	Numéro CE	Nom	Concentration	Symbole	Risque

<b>ABX Miniclean 1L</b> <b>Lot 091228 et suivants</b>	<b>A91A00204FFR</b>	<b>Révision</b> <b>12/01/2010</b>
--	---------------------	--------------------------------------

<b>4. Premiers soins</b>	
Inhalation :	Pas d'exigences particulières.
Contact cutané :	Laver la peau à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Laver immédiatement les yeux, rincer également sous les paupières à l'eau pendant 15 minutes au moins.
Ingestion :	Bien rincer la bouche et la gorge à l'eau si le sujet est conscient. Consulter un médecin.

<b>5. Mesures de lutte contre l'incendie : Produit non inflammable</b>	
Agent d'extinction :	Utiliser tous les produits nécessaires pour la zone alentour.
Risques spécifiques :	Non déterminés.
Équipement spécial de protection :	Aucun.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

<b>6. Mesures en cas de dispersion accidentelle</b>	
Précautions personnelles :	Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Éviter tout écoulement du produit dans les canalisations, les cours d'eau ou les sols.
Méthodes de nettoyage / absorption :	Eponder à l'aide d'un agent absorbant et transvaser dans un contenant approprié. Rincer abondamment la zone contaminée.

<b>7. Manipulation et stockage</b>	
<b>7.1. Manipulation</b>	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Précautions :	Les précautions habituellement en vigueur dans les laboratoires doivent être observées.
Recommandations de manipulation :	Porter des gants et des lunettes de protection en cas de manipulation prolongée.
<b>7.2. Stockage</b>	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Conditions de stockage :	Stocker à une température de 18-25 °C.
Matières incompatibles :	Non déterminés.
Emballage :	Non déterminés.

<b>ABX Miniclean 1L</b> <b>Lot 091228 et suivants</b>	<b>A91A00204FFR</b>	<b>Révision</b> <b>12/01/2010</b>
--	---------------------	--------------------------------------

<b>8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle</b>	
<b>8.1. Valeurs limites d'exposition</b>	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminés.
<b>8.2. Contrôles de l'exposition</b>	
<b>8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail</b>	
Mesures techniques :	Utiliser l'aération habituelle de la pièce.
Protection respiratoire :	Non requise.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se laver les mains avant et après usage.
<b>8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale</b>	
Aucun déterminé.	

<b>9. Propriétés physicochimiques</b>			
<b>9.1. Informations générales</b>			
Etat physique :	Liquide.		
Couleur :	Incolore.	Odeur :	Odeur de détergent.
<b>9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement</b>			
pH :	9,9 +/- 0,2 à 20 °C	Densité relative :	Non déterminée.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution aqueuse miscible à l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable	Viscosité :	Non déterminée.
Propriétés explosives :	Non déterminées.	Densité de la vapeur :	Non déterminée.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminées.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
<b>9.3. Autres informations</b>			
Non déterminées.			

<b>ABX Miniclean 1L</b> <b>Lot 091228 et suivants</b>	<b>A91A00204FFR</b>	<b>Révision</b> <b>12/01/2010</b>
--	---------------------	--------------------------------------

<b>10. Stabilité et réactivité</b>	
Conditions à éviter :	Non déterminés.
Matériaux à éviter :	Ce réactif contient moins de 0,1 % d'azide de sodium (conservateur). L'azide de sodium peut réagir avec le plomb et le cuivre pour former un matériau dangereux, l'azide métallique.
Produits de décomposition dangereux :	Non déterminés.
Autres informations :	Aucune.

<b>11. Informations toxicologiques</b>	
Toxicité aiguë :	Non déterminée.
Toxicité chronique :	Non déterminée.
Inhalation :	Non déterminée.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Le produit peut-être nocif en cas d'ingestion et entraîner des vomissements, des pertes de connaissance et des diarrhées.
Autres informations :	Aucune.

<b>12. Informations écologiques</b>	
<b>12.1. Ecotoxicité :</b>	Non déterminée.
<b>12.2. Mobilité :</b>	Non déterminée.
<b>12.3. Dégradabilité :</b>	Biodégradabilité > à 90 %.
<b>12.4. Potentiel de bioaccumulation :</b>	Non déterminé.
<b>12.5. Résultats de l'évaluation PBT :</b>	Non déterminés.
<b>12.6. Autres effets dangereux :</b>	Non déterminés.

<b>13. Considérations relatives à l'élimination</b>	
Surplus ou déchets (résidus) : Emballage souillé :	Il convient d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides sont susceptibles de contenir des résidus de produits. Eliminer tous les déchets, les produits non utilisés et les emballages souillés conformément à la législation en vigueur. En cas de doute sur la réglementation, s'informer auprès des autorités compétentes en la matière.

<b>ABX Miniclean 1L</b> <b>Lot 091228 et suivants</b>	<b>A91A00204FFR</b>	<b>Révision</b> <b>12/01/2010</b>
--	---------------------	--------------------------------------

<b>14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)</b>	
Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

<b>15. Informations réglementaires</b>	
Symboles :	Aucun.
Phrases R :	Aucune.
Phrases S :	Aucune.
Substances :	Aucune.
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucune.
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.

<b>16. Autres indications</b>	
<b>16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives</b>	
Aucun.	
<b>16.2. Restriction d'utilisation recommandée</b>	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
<b>16.3. Autres indications</b>	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>L'utilisateur est le seul responsable et doit prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.</p>	
<b>16.4. Sources des données clés</b>	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
<b>16.5. Révision</b>	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	

<b>ABX Minilyse LMG 1L</b>	<b>A91A00247HFR</b>	<b>Révision 12/01/2010</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>1. Identification du produit et de la société</b>	
<b>1.1. Identification du produit</b>	
Nom du produit :	ABX Minilyse LMG 1L
Code produit :	Réf. : 0702010
<b>1.2. Utilisation du produit</b>	
Réactif de lyse des érythrocytes destiné à la numération et la différenciation des leucocytes et à la détermination de l'hémoglobine sur les compteurs de cellules sanguines.	
<b>1.3. Identification de la société</b>	
HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél : + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0)4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com	
<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	
Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

<b>2. Identification des dangers</b>	
<b>Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Oui</b>	
Dangers majeurs :	N : Dangereux pour l'environnement.
Risques spécifiques :	R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  En raison de la présence de cyanure de potassium, des émanations acides extrêmement toxiques de cyanure peuvent se former en cas de contact avec un acide.

<b>3. Composition / Informations sur les composants</b>					
<b>3.1. Description du kit</b>					
REAGENT : 1 x 1L : Agent de lyse					
<b>3.2. Composants dangereux (nom, concentration)</b>					
N° CAS	EC N°	Nom	Concentration	Symbole	Risque
112-00-5	203-927-0 (EINECS)	Chlorure de dodécyl-triméthylammonium	2,5 % < C < 20 %	Xn, N	R22, R36/37/38, R50/53

<b>ABX Minilyse LMG 1L</b>	<b>A91A00247HFR</b>	<b>Révision 12/01/2010</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>4. Premiers soins</b>	
Inhalation :	Faire respirer de l'air frais.
Contact cutané :	Laver la peau à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Procéder immédiatement à un lavage oculaire à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion :	Bien rincer la bouche et la gorge à l'eau si le sujet est conscient. En cas d'intoxication à l'acide cyanhydrique, pratiquer la respiration artificielle avec apport d'oxygène. Consulter un médecin.

<b>5. Mesures de lutte contre l'incendie : Produit non inflammable</b>	
Agent d'extinction :	Utiliser tous les produits nécessaires pour la zone alentour.
Risques spécifiques :	Non déterminés.
Équipement spécial de protection :	Aucun.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

<b>6. Mesures en cas de dispersion accidentelle</b>	
Précautions personnelles :	Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Ne jamais éliminer le produit dans les canalisations, l'eau ou le sol.
Méthodes de nettoyage / d'absorption :	Neutraliser à l'aide d'une solution d'hypochlorite de sodium. Après neutralisation, absorber, mais ne pas jeter dans les canalisations (incinération).

<b>7. Manipulation et stockage</b>	
<b>7.1. Manipulation</b>	
Mesures techniques :	Aucune déterminée.
Précautions :	Les précautions habituellement en vigueur dans les laboratoires doivent être observées.
Recommandations de manipulation :	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les voies respiratoires.
<b>7.2. Stockage</b>	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Conditions de stockage :	Conserver dans un récipient hermétique, à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 18 et 25 °C.
Matières incompatibles :	Éviter tout contact avec des éléments acides ou aqueux, sous peine de dégagement de vapeurs d'acide cyanhydrique extrêmement toxiques.
Emballage :	Polyéthylène ou autre plastique.

<b>ABX Minilyse LMG 1L</b>	<b>A91A00247HFR</b>	<b>Révision 12/01/2010</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle</b>	
<b>8.1. Valeurs limites d'exposition</b>	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminés.
<b>8.2. Contrôles de l'exposition</b>	
<b>8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail</b>	
Mesures techniques :	Utiliser l'aération habituelle de la pièce.
Protection respiratoire :	Non requise.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se laver les mains avant et après utilisation. Bain oculaire et douche de sécurité en cas de manipulation prolongée.
<b>8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale</b>	
Non déterminés.	

<b>9. Propriétés physicochimiques</b>			
<b>9.1. Informations générales</b>			
Etat physique :	Solution aqueuse liquide.		
Couleur :	Incolore.	Odeur :	Odeur de cyanure.
<b>9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement</b>			
pH :	10 (+/- 0.5)	Densité relative :	Non déterminée.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution miscible avec l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non déterminée.	Viscosité :	Non déterminée.
Propriétés explosives :	Non déterminées.	Densité de la vapeur :	Non déterminée.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminées.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
<b>9.3. Autres informations</b>			
Aucune.			

<b>ABX Minilyse LMG 1L</b>	<b>A91A00247HFR</b>	<b>Révision 12/01/2010</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

## 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Eviter tout contact avec les réactifs suivants : ABX Basolyse, ABX Basolyse II. Eviter tout contact avec des éléments acides ou aqueux, sous peine de dégagement de vapeurs d'acide cyanhydrique extrêmement toxiques.
Matériaux à éviter :	Non déterminés.
Produits de décomposition dangereux :	Dégagement de vapeurs d'acide cyanhydrique au contact d'acides.
Autres informations :	Aucune.

## 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Risque d'intoxication grave en cas d'absorption ou d'inhalation. Cyanure de potassium : LD50, oral, rat : 10 mg/kg
Toxicité chronique :	Non déterminée.
Inhalation :	Non déterminée.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminée.
Autres indications :	Aucune.

## 12. Informations écologiques

<b>12.1. Ecotoxicité :</b>	Pour CAS N° 112-00-5 : Toxicité aiguë sur Daphnia Magna. LC50 = 0,06 mg/L - 24h00.
<b>12.2. Mobilité :</b>	Non déterminée.
<b>12.3. Dégradabilité :</b>	Non déterminée.
<b>12.4. Potentiel de bioaccumulation :</b>	Non déterminé.
<b>12.5. Résultats de l'évaluation PBT :</b>	Non déterminés.
<b>12.6. Autres effets dangereux :</b>	Non déterminés.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) : Emballage souillé :	Il convient d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides sont susceptibles de contenir des résidus de produits. Eliminer tous les déchets, les produits non utilisés et les emballages souillés conformément à la législation en vigueur. En cas de doute sur la réglementation, s'informer auprès des autorités compétentes en la matière.
---	--

<b>ABX Minilyse LMG 1L</b>	<b>A91A00247HFR</b>	<b>Révision 12/01/2010</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)</b>	
Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

<b>15. Informations réglementaires</b>		
Symboles :	N	Dangereux pour l'environnement.
Phrases R :	R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases S :	S29 S61	Ne pas jeter les résidus à l'égout. Eviter le rejet dans l'environnement.
Substances :	Aucune.	
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucune.	
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.	

<b>16. Autres indications</b>	
<b>16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives</b>	
R22 R36/37/38 R50/53	Nocif en cas d'ingestion Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
<b>16.2. Restriction d'utilisation recommandée</b>	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
<b>16.3. Autres indications</b>	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>L'utilisateur est le seul responsable et doit prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.</p>	
<b>16.4. Sources des données clés</b>	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
<b>16.5. Révision</b>	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	

<b>ABX Minidil LMG 10L</b>	<b>A91A00218EFR</b>	<b>Révision 13/01/2010</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>1. Identification du produit et de la société</b>	
<b>1.1. Identification du produit</b>	
Nom du produit :	ABX Minidil LMG 10L
Code produit :	Réf. : 0802010
<b>1.2. Utilisation du produit</b>	
Tampon de soluté physiologique pour la numération sanguine et la mesure de l'hématocrite sur les compteurs de cellules sanguines.	
<b>1.3. Identification de la société</b>	
	HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél : + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0)4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com
<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	
Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

<b>2. Identification des dangers</b>	
<b>Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non</b>	
Dangers majeurs :	Aucun.
Risques spécifiques :	Peut être nocif en cas d'ingestion et entraîner des vomissements, des pertes de connaissance ou des diarrhées. Irritant pour la peau en cas de contact prolongé.

<b>3. Composition / Informations sur les composants</b>					
<b>3.1. Description du kit</b>					
	REACTIF : 1 x 10 L : Solution saline stabilisée utilisée comme diluant				
<b>3.2. Composants dangereux (nom, concentration) : aucun</b>					
N° CAS	Numéro CE	Nom	Concentration	Symbole	Risque

<b>ABX Minidil LMG 10L</b>	<b>A91A00218EFR</b>	<b>Révision 13/01/2010</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>4. Premiers soins</b>	
Inhalation :	Pas d'exigences particulières.
Contact cutané :	Rincer la peau à l'eau claire.
Contact oculaire :	Laver immédiatement les yeux, rincer également sous les paupières à l'eau pendant 15 minutes au moins.
Ingestion :	Rincer la bouche et la gorge avec de l'eau et tenter de faire vomir la victime si elle est consciente. Consulter un médecin en cas de perte de connaissance.

<b>5. Mesures de lutte contre l'incendie : Produit non inflammable</b>	
Agent d'extinction :	Utiliser tous les produits nécessaires pour la zone alentour.
Risques spécifiques :	Non déterminés.
Équipement spécial de protection :	Aucun.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

<b>6. Mesures en cas de dispersion accidentelle</b>	
Précautions personnelles :	Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Éviter tout écoulement du produit dans les canalisations, les cours d'eau ou les sols.
Méthodes de nettoyage / absorption :	Absorber et jeter à la poubelle. Laver la zone touchée à l'eau claire.

<b>7. Manipulation et stockage</b>	
<b>7.1. Manipulation</b>	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Précautions :	Les précautions habituellement en vigueur dans les laboratoires doivent être observées.
Recommandations de manipulation :	Porter des gants en cas de manipulation prolongée.
<b>7.2. Stockage</b>	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Conditions de stockage :	Conserver à l'abri de la lumière, à une température comprise entre 18 et 25 °C.
Matières incompatibles :	Aucune.
Emballage :	Pas d'exigences particulières.

<b>ABX Minidil LMG 10L</b>	<b>A91A00218EFR</b>	<b>Révision 13/01/2010</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle</b>	
<b>8.1. Valeurs limites d'exposition</b>	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminés.
<b>8.2. Contrôles de l'exposition</b>	
<b>8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail</b>	
Mesures techniques :	Utiliser l'aération habituelle de la pièce.
Protection respiratoire :	Non requise.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se laver les mains avant et après usage.
<b>8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale</b>	
Non déterminés.	

<b>9. Propriétés physicochimiques</b>			
<b>9.1. Informations générales</b>			
Etat physique :	Liquide.		
Couleur :	Incolore.	Odeur :	Inodore.
<b>9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement</b>			
pH :	7,0 +/-0,1	Densité relative :	Non déterminée.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution aqueuse miscible à l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable	Viscosité :	Non déterminée.
Propriétés explosives :	Non déterminées.	Densité de la vapeur :	Non déterminée.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminées.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
<b>9.3. Autres informations</b>			
Aucune.			

<b>ABX Minidil LMG 10L</b>	<b>A91A00218EFR</b>	<b>Révision 13/01/2010</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

## 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Non déterminés.
Matériaux à éviter :	Ce réactif contient moins de 0,1 % d'azide de sodium (conservateur). L'azide de sodium peut réagir avec le plomb et le cuivre pour former un matériau dangereux, l'azide métallique.
Produits de décomposition dangereux :	Non déterminés.
Autres indications :	Aucune.

## 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Non déterminée.
Toxicité chronique :	Non déterminée.
Inhalation :	Non déterminée.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminée.
Autres indications :	Aucune.

## 12. Informations écologiques

<b>12.1. Ecotoxicité :</b>	Non déterminée.
<b>12.2. Mobilité :</b>	Non déterminée.
<b>12.3. Dégradabilité :</b>	Biodégradabilité > 90 %.
<b>12.4. Potentiel de bio-accumulation :</b>	Non déterminé.
<b>12.5. Résultats de l'évaluation PBT :</b>	Non déterminés.
<b>12.6. Autres effets dangereux :</b>	Non déterminés.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) : Emballage souillé :	Il convient d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides sont susceptibles de contenir des résidus de produits. Éliminer tous les déchets, les produits non utilisés et les emballages souillés conformément à la législation en vigueur. En cas de doute sur la réglementation, s'informer auprès des autorités compétentes en la matière.
---	--

<b>ABX Minidil LMG 10L</b>	<b>A91A00218EFR</b>	<b>Révision 13/01/2010</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)</b>	
Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

<b>15. Informations réglementaires</b>	
Symboles :	Aucun.
Phrases R :	Aucune.
Phrases S :	Aucune.
Substances :	Aucune.
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucun
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.

<b>16. Autres indications</b>	
<b>16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives</b>	
Aucune.	
<b>16.2. Restriction d'utilisation recommandée</b>	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
<b>16.3. Autres indications</b>	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>L'utilisateur est le seul responsable et doit prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.</p>	
<b>16.4. Sources des données clés</b>	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
<b>16.5. Révision</b>	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	